

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



Le Président

Moroni, le 01 JUIL 2024

DECRET N° 24 - 077 /PR

Relatif à la composition du Gouvernement
de l'Union des Comores.

LE PRESIDENT DE L'UNION

VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par référendum en date du 30 juillet 2018, notamment en son article 60 ;

DECRETE :

ARTICLE 1^{er} : Sont nommés Ministres :

- 1.1. **Dr ABOUBACAR SAID ANLI**
Ministre de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures,
- 1.2. **Dr DANIEL ALI BANDAR,**
Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat.
- 1.3. **Madame INAYATI SIDI**
Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, des Sports, des Arts et de la Culture.
- 1.4. **Monsieur MIROIDI ABOUDOU IDAROUSSE**
Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des transports terrestres.
- 1.5. **Monsieur MBAE MOHAMED**
Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Chargé du Monde Arabe, de la Diaspora, de la Francophonie et de l'Intégration Africaine.
- 1.6. **Monsieur MAHAMOUD FAKRIDINE,**
Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et de l'Administration Territoriale, Chargé des Relations avec les Institutions.



- 1.7. **Monsieur MOUSTOIFA HASSANI MOHAMED**
Ministre de l'Economie, de l'Industrie, des Investissements, Chargé de l'Intégration Economique.
- 1.8. **Monsieur IBRAHIM MOHAMED ABDOURAZAK**
Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire,
- 1.9. **Monsieur SAID OMAR HOUMADI**
Ministre de la Justice, des Affaires Islamiques et de la Fonction Publique, Chargé des Droits de l'Homme et des Administrations Publiques.
- 1.10. **Madame FATIMA AHAMADA**
Ministre de la Promotion du Genre, de la Solidarité et de l'Information, Porte-Parole du Gouvernement
- 1.11. **Monsieur OUMOURI MADI HASSANI,**
Ministre des Postes, des Télécommunications, de l'Economie numérique et de la Transparence.
- 1.12. **Monsieur ANDILI LIEDA**
Ministre des Transports Maritimes et Aériens.
- 1.13. **Monsieur BACAR MVOULANA**
Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement, de la recherche Scientifique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle.
- 1.14. **Dr NASSUHA OUSSENE SALIM**
Ministre de la Santé et de la Protection Sociale.
- 1.15. **Monsieur ABUBAKAR BEN MAHMOUD**
Ministre de l'Environnement, Chargé du Tourisme.

ARTICLE 2 : Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.


AZALI Assoumani